

80 participants à une sortie à ski exposés à la rougeole

Le Département de la santé et des affaires sociales communique :

Le médecin cantonal vaudois a informé les autorités sanitaires du canton de Neuchâtel d'un cas de rougeole chez une neuchâteloise de 22 ans vivant à Lausanne. Cette personne était en phase contagieuse le week-end du 8 mars alors qu'elle participait à une sortie à ski à Champéry. Près de 80 participants ont pu être exposés au virus de la rougeole à cette occasion.

Avec la collaboration des responsables de l'association SNOW'NEUCH qui organisait cette activité sportive, la plupart des personnes concernées ont été contactées le 12 mars. Six personnes à risque ont pu être vaccinées immédiatement. Toutes les autres personnes devraient vérifier si elles ont eu la rougeole ou ont été vaccinées contre cette maladie. En cas de doutes, ces personnes peuvent se renseigner à la ligne info-public du Service de la santé publique, en composant le 032 889 11 01.

Les personnes qui se sentent malades ou fébriles devraient contacter leur médecin traitant et lui signaler le risque éventuel d'avoir contracté la rougeole. Dans un tel cas, il est important de rester à domicile, de réduire les contacts sociaux et d'éviter de rencontrer des personnes non vaccinées, en particulier des enfants.

Invitation à se faire vacciner !

Le médecin cantonal invite toutes les personnes nées après 1963, qui n'ont pas été vaccinées, qui n'ont reçu qu'une seule dose ou qui ne se souviennent pas avoir eu la rougeole, à se faire vacciner. Ces personnes sont priées de contacter leur médecin traitant. La vaccination de cette partie de la population est actuellement la seule mesure pour freiner cette épidémie. A terme, la vaccination de plus de 95 % de la population permettrait d'éradiquer la rougeole si tous les pays se donnaient les moyens d'atteindre cet objectif.

- **Ligne info-public au 032 889 11 01, du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.**

Pour de plus amples renseignements:

Dr Rebecca Anderau, médecin cantonal adjoint au Service cantonal de la santé publique, tél. 078 602 70 93.

Neuchâtel, le 13 mars 2009